

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le pilier Langue et littérature allemandes peut être étudié selon deux variantes : la variante pour les non-germanophones et la variante pour les germanophones. La variante pour les non-germanophones comprend la formation pratique en langue allemande. La variante pour les germanophones ne comprend pas de la formation pratique en langue ; les étudiant-e-s germanophones profitent davantage des enseignements en linguistique et littérature allemandes.

Les études de langue et littérature allemandes s'articulent autour de trois éléments principaux : la linguistique allemande, l'étude de la littérature allemande et la formation pratique en langue allemande (dans la variante pour les non-germanophones). La linguistique allemande retrace l'évolution historique de la langue et étudie sa structure et son utilisation. Les modules de littérature sont consacrés à l'analyse, la critique et l'interprétation des œuvres. La formation pratique se caractérise par un apprentissage grammatical, des laboratoires de langue, des exercices de traduction et des ateliers d'écriture.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Langue et littérature allemandes peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules et blocs : les Blocs 1 à 3 forment le pilier minimal à 30 ECTS ; ils doivent être validés en principe au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Les enseignements cités dans la description des blocs et modules sont obligatoires, une fois l'étudiant-e inscrit-e à l'examen. Pour les blocs 4, 5, 6, 7 et 8 et pour tous les modules, le suivi d'un second enseignement de la même catégorie est autorisé après un échec définitif.

Les enseignements transversaux et interdisciplinaires figurant dans les blocs libres (Bloc 5 dans la variante pour les non-germanophones et Blocs 1, 4 et 5 dans la variante pour les germanophones) sont optionnels. Ils sont laissés au choix de l'étudiant-e selon une liste fermée définie par la/le responsable du pilier. La liste est actualisée chaque année.

Le pilier Langue et littérature allemandes peut être étudié selon deux variantes.

1. La variante pour les étudiant-e-s non-germanophones¹

Le **Bloc 1** est constitué de trois travaux pratiques de l'allemand langue étrangère.

Le **Bloc 2** comprend deux cours d'introduction à la linguistique.

Le **Bloc 3** se compose de deux cours d'introduction et de travaux pratiques en littérature.

Le **Bloc 4** est composé de deux travaux pratiques de l'allemand langue étrangère.

Le **Module 1** comprend un cours de spécialisation et un ou deux proséminaire(s) en linguistique.

Le **Module 2** se compose d'un cours de spécialisation et d'un ou deux proséminaire(s) en littérature.

Le **Module 3** est composé d'un cours d'introduction et d'un proséminaire en langue et littérature médiévales.

Le **Bloc 5** comprend des enseignements transversaux ou interdisciplinaires au choix de l'étudiant-e.

Le **Bloc 6** comprend des enseignements en linguistique, dont un séminaire, accompagné ou non d'un cours de spécialisation (cela dépend du nombre de crédits du séminaire choisi).

Le **Bloc 7** comprend des enseignements en littérature moderne, dont un séminaire, accompagné ou non d'un cours de spécialisation (cela dépend du nombre de crédits du séminaire choisi).

Le **Bloc 8** se compose d'enseignements à choix parmi ceux qui n'ont pas été validés auparavant dans les Blocs 6 et 7. Il est obligatoire de suivre au moins une lecture dirigée liée à un séminaire.

¹ Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et sciences humaines du 30 mars 2021, Art. 11 « Tout pilier principal ou renforcé (90 crédits ou 120 crédits) portant sur une langue étrangère moderne comporte en principe un séjour linguistique dans un pays dont la langue est étudiée. » Pour plus d'information, veuillez consulter la page [mobilité](#) de notre site internet.

2. La variante pour les étudiant-e-s germanophones

Le **Bloc 1** comprend un enseignement transversal ou interdisciplinaire au choix de l'étudiant-e.

Le **Bloc 2** se compose de deux cours d'introduction et d'un cours de spécialisation en linguistique.

Le **Bloc 3** est composé de deux cours d'introduction, de travaux pratiques et d'un cours de spécialisation en littérature.

Le **Bloc 4** comprend des enseignements transversaux ou interdisciplinaires au choix de l'étudiant-e.

Le **Module 1** est composé d'un cours de spécialisation et d'un ou deux proséminaire(s) en linguistique.

Le **Module 2** comprend un cours de spécialisation et d'un ou deux proséminaire(s) en littérature.

Le **Module 3** se compose d'un cours d'introduction et d'un proséminaire en langue et littérature médiévales.

Le **Bloc 5** comprend des enseignements transversaux ou interdisciplinaires au choix de l'étudiant-e.

Le **Bloc 6** comprend des enseignements en linguistique, dont un séminaire, accompagné ou non d'un cours de spécialisation (cela dépend du nombre de crédits du séminaire choisi). -> CF annexe

Le **Bloc 7** comprend des enseignements en littérature moderne, dont un séminaire, accompagné ou non d'un cours de spécialisation (cela dépend du nombre de crédits du séminaire choisi).

Le **Bloc 8** se compose d'enseignements à choix parmi ceux qui n'ont pas été validés auparavant dans les Blocs 6 et 7. Il est obligatoire de suivre au moins une lecture dirigée liée à un séminaire.

Sont considéré-e-s comme germanophones les étudiant-e-s pour lesquels-le-s l'allemand est leur ou une des langues maternelles, qui parlent l'allemand en niveau C2 (certificat international) ou qui sont en possession d'une maturité germanophone. En cas de doute, les enseignant-e-s de langue conseilleront l'étudiant-e quant au choix de son orientation dans le cadre d'un entretien individuel.

Mobilité

Les piliers secondaire et principal proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études. Pour un pilier secondaire, il est recommandé de valider une quinzaine de crédits qui se répartiront dans le bloc 4 ainsi que dans les modules 1, 2 et 3. Quant au pilier principal, il est recommandé de valider une trentaine de crédits, répartis dans le bloc 4, 5, 6, 7, 8 ainsi que dans les modules 1, 2 et 3.

STRUCTURE DES ÉTUDES

1. Variante pour les étudiant-e-s non germanophones

Pilier minimal (30 ECTS)	Pilier secondaire (60 ECTS)	Pilier principal (90 ECTS)²	ECTS
Bloc 1 : Compétences transversales I : Pratique de l'allemand langue étrangère	Bloc 1 : Compétences transversales I : Pratique de l'allemand langue étrangère	Bloc 1 : Compétences transversales I : Pratique de l'allemand langue étrangère	9
Bloc 2 : Propédeutique linguistique : Sprachwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 2 : Propédeutique linguistique : Sprachwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 2 : Propédeutique linguistique : Sprachwissenschaftliches Propädeutikum	12
Bloc 3 : Propédeutique littérature : Literaturwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 3 : Propédeutique littérature : Literaturwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 3 : Propédeutique littérature : Literaturwissenschaftliches Propädeutikum	9
	Bloc 4 : Compétences transversales II : Pratique de l'allemand langue étrangère	Bloc 4 : Compétences transversales II : Pratique de l'allemand langue étrangère	6
	Module 1 : Linguistique I : Linguistik I	Module 1 : Linguistique I : Linguistik I	9
	Module 2 : Littérature moderne I : Neuere deutsche Literatur I	Module 2 : Littérature moderne I : Neuere deutsche Literatur I	9
	Module 3 : Littérature et civilisation médiévales : Mittelhochdeutsche Sprache und Literatur	Module 3 : Littérature et civilisation médiévales : Mittelhochdeutsche Sprache und Literatur	6
		Bloc 5 : Compétences transversales III : Bloc libre	6
		Bloc 6 : Linguistique II : Linguistik II	6
		Bloc 7 : Littérature moderne II : Neuere deutsche Literatur II	6
		Bloc 8 : Renforcement : Vertiefung Germanistik	12

² Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et sciences humaines du 30 mars 2021, Art. 11 « Tout pilier principal ou renforcé (90 crédits ou 120 crédits) portant sur une langue étrangère moderne comporte en principe un séjour linguistique dans un pays dont la langue est étudiée. » Pour plus d'information, veuillez consulter la page [mobilité](#) de notre site internet.

2. Variante pour les étudiant-e-s germanophones

Pilier minimal (30 ECTS)	Pilier secondaire (60 ECTS)	Pilier principal (90 ECTS)	ECTS
Bloc 1 : Compétences transversales I : Bloc libre	Bloc 1 : Compétences transversales I : Bloc libre	Bloc 1 : Compétences transversales I : Bloc libre	3
Bloc 2 : Propédeutique linguistique : Sprachwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 2 : Propédeutique linguistique : Sprachwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 2 : Propédeutique linguistique : Sprachwissenschaftliches Propädeutikum	15
Bloc 3 : Propédeutique littérature : Literaturwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 3 : Propédeutique littérature : Literaturwissenschaftliches Propädeutikum	Bloc 3 : Propédeutique littérature : Literaturwissenschaftliches Propädeutikum	12
	Bloc 4 : Compétences transversales II : Bloc libre	Bloc 4 : Compétences transversales II : Bloc libre	6
	Module 1 : Linguistique I : Linguistik I	Module 1 : Linguistique I : Linguistik I	9
	Module 2 : Littérature moderne I : Neuere deutsche Literatur I	Module 2 : Littérature moderne I : Neuere deutsche Literatur I	9
	Module 3 : Littérature et civilisation médiévales : Mittelhochdeutsche Sprache und Literatur	Module 3 : Littérature et civilisation médiévales : Mittelhochdeutsche Sprache und Literatur	6
		Bloc 5 : Compétences transversales III : Bloc libre	6
		Bloc 6 : Linguistique II : Linguistik II	6
		Bloc 7 : Littérature moderne II : Neuere deutsche Literatur II	6
		Bloc 8 : Renforcement : Vertiefung Germanistik	12

Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- Définir les principaux concepts, idées et hypothèses de l'analyse linguistique et littéraire ;
- Distinguer différentes méthodes de l'analyse linguistique et littéraire ;
- Décrire les phases les plus importantes de l'histoire de la langue et de la littérature allemandes ;
- Nommer les moyens de recherche les plus importants du domaine (manuels, ouvrages de référence, bibliographies etc.) ; reconnaître et sélectionner les méthodes pertinentes du travail scientifique.

2. Application des connaissances et de la compréhension

- Savoir appliquer les concepts de base et les notions fondamentales pour analyser des textes littéraires et des structures linguistiques ;
- Appliquer les différentes méthodes de l'analyse linguistique et littéraire, et développer des arguments et des solutions à des problématiques données ;
- Contextualiser un texte littéraire et/ou un phénomène linguistique dans un cadre synchronique et diachronique ;
- Utiliser les moyens de recherche et les méthodes pertinentes du domaine ; créer une bibliographie sur une question de la recherche.

3. Capacité de former des jugements

- Développer de manière autonome et indépendante des questions de la recherche et réaliser un projet scientifique en linguistique et littérature ;
- Analyser des textes complexes en allemand ; collecter et interpréter des données pertinentes pour des analyses linguistiques et littéraires ;
- Résumer des textes scientifiques en allemand ;
- Comparer de manière critique différentes théories et méthodes d'analyse linguistique et littéraire.

4. Savoir-faire en termes de communication

- Participer de façon indépendante à des discussions académiques en allemand ;
- Présenter avec clarté, précision et rigueur des résultats scientifiques sous forme écrite et orale ;
- Expliquer les idées fondamentales du domaine à un public spécialisé et non spécialisé.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Travailler en équipe ainsi que de manière autonome, et avoir des responsabilités pour un projet de recherche ;
- Concevoir et gérer des projets de manière responsable et opportune ;
- Mener des recherches de façon indépendante et à un niveau approprié.

6. Compétences transversales

- Développer une argumentation avec un esprit critique ;
- Reformuler et synthétiser des textes complexes en allemand
- Planifier les activités de manière à exploiter au mieux le temps imparti.